

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 121 (1995)
Heft: 6

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Immeuble à usage mixte et aménagement de la place de la Fontaine, Chêne-Bougeries/GE

Résultats

Ce concours de projet, organisé par la Fondation communale pour l'aménagement de Chêne-Bougeries, visait à la construction en deux étapes d'un immeuble à usage mixte, situé entre le chemin de la Fontaine, la rue de Chêne-Bougeries et la Seymaz, ainsi que l'aménagement de la place de la Fontaine.

Jury

M^{mes} et MM. Michael Annen, architecte, président; Eric Dunant, président de la Fondation, vice-président; Yvonne Piquilloud, conseillère municipale; Emile Biedermann, conseil de la Fondation communale; Pierre-Roger Joye, conseil de la Fondation communale; Chantal Scaler, architecte; Pierre Delacombaz, architecte; Francis Goetschmann, architecte; Jacques Roulet, architecte. Suppléants: MM. Camille Froidevaux, conseil de la Fondation communale; Jacques Moglia, architecte, DTP. Experts: MM. Pierre-André Gesseney, ing., Office des transports et de la circulation; Mario Lenthal, ing., Service de l'écotoxicologie, acoustique environnementale.

1^{er} prix P.-A. Renaud, architecte. Collaborateurs : J.-C. Arnold, F. Gagliardi, M. Bene, P. Liechti

2^e prix M. Frey, architecte associé, F. Frey, P. Rose, G. Varesio, S. Vuarraz. Collaborateurs: S. Durante, J.-P. Ghisalberti

3^e prix I. et W. Francesco, architectes

Achat Atelier d'architectes Sigfrido Lezzi. Collaborateur: B. Harden

Centre d'enseignement professionnel du Nord vaudois, Yverdon-les-Bains

Résultats: complément¹

Une lacune dans l'information qui nous été transmise a fait que le classement des projets primés lors de ce concours sur invitation a été omis dans notre publication. Voici donc ce classement.

1^{er} prix

Ueli Brauen, Doris Waelchli, architectes, Lausanne. Collaborateur: Laurent Bertuchoz; conseil: Sancha SA, ingénieur civil, Yverdon-les-Bains

2^e prix

Jean-Marc et Colette Ruffieux-Chehab, architectes ETS-EPFL/SIA, Fribourg. Collaborateurs: Barbara Böschung, Paul-Emile Ducrest, Jean-Luc Renevey

3^e prix

Christian Bridel, architecte EPFL/SIA, Vinzel. Collaborateurs: Jean-Marc Onesta, Andreas Tschopp

Pont sur la Mentue (VD), autoroute N12

Résultats: compléments²

Dans la publication consacrée à ce concours de projet sur invitation, la participation du bureau KBM - G. de Kabermatten + F. Burri + P. Missbauer, Sion, au projet classé au 3^e rang a été omise par suite d'un incident en cours de rédaction. Nous prions tant le bureau concerné que nos lecteurs de bien vouloir excuser cette erreur tout à fait involontaire.

²Voir IAS N° 3 du 15 janvier 1995, pp. 34-39

Pour la rénovation des immeubles d'habitation³

Architectes suisses hors-concours...

Comme le précisent les organisateurs, les architectes suisses, comme leurs collègues de l'AELE, sont exclus de la participation à ce concours.

Rappelons que les architectes néo-calédoniens, par exemple, peuvent concourir, étant considérés comme Européens, contrairement aux Suisses.

Il ne s'agit malheureusement pas d'un cas isolé de handicap frappant les professionnels, les chercheurs ou les étudiants suisses après le résultat négatif d'une certaine votation, contrairement aux affirmations péremptoires des opposants à l'entrée de la Suisse dans l'EEE.

³Voir IAS N° 26 du 7 décembre 1994, p. 520

Construction d'un «Nouvel habitat individuel»

Ouverture

Ce concours d'idées est ouvert à tous les architectes établis ou domiciliés dans le canton de Genève au 1^{er} janvier 1995, reconnus en tant que mandataires professionnellement qualifiés indépendants. Les étudiants inscrits à l'EAUG, à une

EPF (dès le 2^e cycle) ou à l'EIG (dès la 3^e année), domiciliés ou originaires du canton de Genève peuvent participer au concours, de même que tous les architectes originaires du canton de Genève inscrits au REG A ou B. Le jury dispose d'une somme de Fr. 30 000.– pour l'attribution de 5 à 7 prix ou mentions.

Ouverture du concours: février 1995

Remise des travaux: 28 avril 1995

Jury

M^{mes} et MM. Jacques Schaer, arch. SIA/FAS, président; Jacqueline Favre, membre du Comité de la section des propriétaires de villa (SPV), vice-présidente; Jacques Bugna, arch. EPF/SIA/AGA; Claude Dubois, ingénieur civil AGI/SIA; Etienne Gaillard, arch. ETS; Rodolphe Garabedian, arch. SIA/AGA; Erik Langlo, ing. civil EPFZ/AGI/SIA; Sigfrido Lezzi, arch. EPFL/SIA; Bénédicte Montant, arch. EAUG; François Moser, promoteur-constructeur, régisseur; Jean-Paul Rey, secrétaire général de la CGI. Suppléants: MM. Christian Buonomo, avocat; Alain Carlier, arch. SIA/AGA; Robert Frei, arch. SIA/AGA/FAS. Secrétaire: M. Pierre Banna

Renseignements, programme, inscription et retrait des documents:

Chambre genevoise immobilière, concours d'idées pour la construction de logements individuels, rue de St-Jean 67, 2^e étage, case postale 5278, 1211 Genève 11, tél. 022/732 91 33, fax 022/731 22 09. (8-10h, 14-16h)

Centre d'enseignement secondaire supérieur et centre d'enseignement professionnel, Morges/VD

Ouverture

La planification cantonale des établissements secondaires supérieurs ainsi que des établissements d'enseignement et de perfectionnement professionnels a établi la nécessité de la construction d'un Centre d'enseignement secondaire supérieur (CESS) et de la création d'un Centre d'enseignement professionnel (CEP) dans la région de Morges. A cet effet, un concours à deux degrés est organisé par le Service des bâtiments de l'Etat de Vaud pour les départements de l'Instruction publique et des cultes ainsi que de l'Agriculture, de l'industrie et du commerce.

Jury

Mmes et MM. Alexandre Antipas, architecte-adjoint, Service des bâtiments de l'Etat; Regina Gon-

thier, architecte, Berne; François Bruand, directeur du CESSNOV, Yverdon; Gonçalo Byrne, architecte, Lisbonne; Laurent Chenu, architecte, Genève; Marc-Henri Cuendet, chef de la section administration du Service de la formation professionnelle; Patrick Devanthéry, architecte, Lausanne; Jacques Laurent, directeur, Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN); René Ticon, directeur du CESS, Morges; Elinora Krebs, architecte, Service de la formation professionnelle; Pierre-Yves Bachmann, directeur des Ecoles et stations agricoles de Marcellin; Jean-François Charles, adjoint au chef de service de l'enseignement secondaire supérieur et de formation.

Participation

Le concours est ouvert à tous les architectes, domiciliés ou établis avant le 1^{er} juillet 1994 dans un des cantons suivants: Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais et Vaud (pour autant que les candidats remplissent les critères de reconnaissance du canton de Vaud) ainsi qu'aux architectes originaires du canton de Vaud, établis hors du canton avant le 1^{er} juillet 1994 et répondant aux mêmes critères:

- porteurs du diplôme des EPF de Lausanne et de Zurich ou de l'EAUG, ainsi qu'aux diplômés étrangers bénéficiant de l'équivalence;
- porteurs du diplôme ETS;
- personnes inscrites aux REG A ou B des architectes.

Une somme globale de Fr. 300 000.– est à disposition du jury pour un défraiement équitable des concurrents du deuxième degré ainsi que pour l'attribution de prix et mentions.

Règlement et programme

Secrétariat du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud, place de la Riponne 10, 1014 Lausanne, dès le 1^{er} février 1995, de 8-12 h et de 14-17h, ou hall central de l'Ecole de Marcellin où les documents sont affichés dès cette date. Les inscriptions devront se faire par écrit à l'adresse de l'organisateur, avec le recépissé du versement d'une finance d'inscription de Fr. 200.– (CCP 10-545-8, Etat de Vaud, administration des finances, Lausanne, avec mention «Concours CESS/CEP Morges, compte N° 641144210», remboursée aux concurrents qui rendront un projet admis au jugement. Retrait des documents auprès du secrétariat du Service des bâtiments de l'Etat de Vaud ou envoi sur demande expresse par la poste.

Les questions relatives au concours seront adressées par écrit sous forme anonyme jusqu'au 22 avril 1995, à l'adresse de l'organisateur.

Remise des projets sous forme anonyme: jusqu'au 14 juillet 1995 à 16 h.

Tableau des concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Ville de Lausanne	Schéma directeur du paysage et du végétal dans le secteur sud-ouest de la ville, CI	Bureaux d'architectes-paysagistes domiciliés en Suisse dès le 1 ^{er} janvier 1994	27 février 1995 (dossier de préqualification à soumettre d'ici au 11 nov. 1994)	
Conseil d'Etat du canton de Vaud	Place du Château à Lausanne, CI	Architectes domiciliés ou établis sur le territoire du canton de Vaud au 1 ^{er} janvier 1994 ou architectes originaires de ce canton, établis ailleurs et répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat vaudois	6 mars 1995 (10 octobre 1994)	23/94 p. 440
Ville de Bâle	Ensemble d'habitation Brohegasse, Bettingen/BS, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Bâle-Ville avant le 1 ^{er} janvier 1994 ou originaires de Bettingen	31 mars 95	
ACSA/Du Pont Benedictus Awards (Christine Hess) 1735 New York Avenue NW Washington DC 20006 USA (Fax 1.202/628 04 48)	Prix Benedictus 1995	Prix international récompensant l'excellence dans l'usage du verre laminé dans la catégorie professionnels – ouverte aux architectes du monde entier – et, dans la catégorie étudiants en fin d'études, participation à l'étude d'un projet au Japon	4 avril 1995	
Ville de Liestal	Ensemble d'habitation «Unter Grosse Matt», Liestal/BL, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le district de Liestal avant le 1 ^{er} janvier 1993 ou originaires de Liestal	7 avril 95	
Groupement romand de l'informatique, Lausanne	WINSWISS COMPUTER 95 – Concours pour développeurs de logiciels informatiques	Développeurs de Suisse romande	14 avril 95	
Fondation Philippe Rotthier, Bruxelles	Prix européen de la reconstruction de la ville	Oeuvres achevées ou en voie d'achèvement dont la réalisation remonte au plus tôt à 1992	15 avril 95	5/95 p. 97
Académie suisse des sciences techniques	Prix de l'énergie renouvelable	Personnes ou entreprises privées	Rappel: 30 avril 95	21/92 p. 414
Commune de Wünnewil-Flamatt/FR	Agrandissement du cycle d'orientation de Wünnewil, CP/CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg avant le 1 ^{er} janvier 1994, inscrits au registre cantonal fribourgeois	12 mai 95 (31 mars 95)	
Banque cantonale de Schwyz	Nouveau bâtiment, Banque cantonale, Schwyz, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Schwyz avant le 1 ^{er} janvier 1994 et architectes originaires du canton de Schwyz	19 mai 95 (15 fév. 95)	
Internationale Vereinigung Sport- und Freizeiteinrichtungen, Cologne (RFA)	Constructions exemplaires destinées aux sports et aux loisirs, concours international	Maîtres d'ouvrages, exploitants et concepteurs de centres de sports et de loisirs du monde entier réalisés entre 1987 et 1992		
République de Corée	Musée National de la République de Corée, Séoul, CP, deux phases	Architectes diplômés du monde entier; 2 ^e phase: auteurs des 5 premiers projets de la 1 ^{re} phase sont invités	25 mai 95 (20 fév. 95)	5/95 p. 97
Energy Research Group, University College, Dublin (Irlande)	Pour la rénovation des immeubles d'habitation, CI	Architectes et étudiants en architecture résidant dans l'Union européenne l'AELE ou les nouvelles démocraties d'Europe centrale et orientale	30 juin 95 (30 avril 95)	26/94 p. 520

Nouveaux dans cette liste

Chambre genevoise immobilière	Construction d'un «nouvel habitat individuel», CI	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Genève avant le 1 ^{er} janvier 1995, étudiants EPF, EAUG, EIG	28 avril 95	6/95 p. 118
Service des bâtiments de l'Etat de Vaud	Centres d'enseignement secondaire et d'enseignement professionnel, Morges, 2 degrés	Architectes domiciliés ou établis avant le 1 ^{er} juillet 1994 dans les cantons de Berne, Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Valais ou de Vaud répondant aux critères de reconnaissance du Conseil d'Etat vaudois	14 juillet 95	6/95 p. 119

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt* (SI+A), organe officiel en langue allemande de la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours organisés selon les normes SIA 152 ou UIA ainsi que des expositions y relatives.

Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement à la rédaction de SI+A, tél. 01/201 55 36.